

AGENT D'ASSISTANCE « SERVICE COMMISSARIAT » (CATERING)



>> DÉFINITION DU MÉTIER

L'agent d'assistance service commissariat (catering) assure les opérations **d'approvisionnement** de l'avion en **consommables** et **divers équipements** à destination des passagers et de l'équipage dans le respect de la chaîne de sécurité et de sûreté. Il exerce une grande partie de son activité au contact et à bord des avions.

NB : Ce métier regroupe plusieurs emplois correspondant à différents niveaux de qualification définis dans les conventions collectives

>> EXEMPLES D'APPELLATIONS

Agent de commissariat, agent de catering, agent d'armement hôtelier, agent de ravitaillement hôtelier, agent d'approvisionnement hôtelier

>> PRINCIPALES ACTIVITÉS¹

- **Chargement / déchargement des prestations**
 - Préparation du chargement des trolleys
 - Réception des prestations hôtelières et du matériel d'armement à destination des passagers et de l'équipage (têtières, couvertures, revues...)
 - Chargement et déchargement des prestations hôtelières et du matériel d'armement conformément au plan de chargement
 - Réalisation des réajustements et réassorts en fonction des besoins de l'activité
- **Conduite d'engins** sur la piste et en zone d'évolution contrôlée

1. En fonction de l'organisation de l'entreprise, les professionnels exercent tout ou partie des activités mentionnées et mobilisent les compétences et connaissances afférentes



• Communication

- Transmission d'informations entre les membres de l'équipe
- Communication avec l'équipage
- Détection et signalement des anomalies constatées
- Traitement et classement des fiches techniques

• Rangement des matériels de travail

- Contrôle de l'état général des contenants
- Alerte en cas de dysfonctionnement

>> PRINCIPAUX SAVOIR-FAIRE

- **Organiser** ses interventions en respectant les **règles de sécurité** et de **sûreté** en vigueur dans les **délais impartis** pour la réalisation de la prestation
- **Appliquer** les règles et **mettre en œuvre** les **procédures** en vigueur dans le cadre de ses attributions
- Identifier les risques et contraintes liés à une intervention en **co-activité** et en tenir compte lors de ses interventions
- **Utiliser les différents types d'engins** en respectant les consignes spécifiques à la circulation sur la piste et/ou en zone d'évolution contrôlée ainsi que les règles liées à chaque engin
- Identifier et signaler les **dysfonctionnements** et les défauts de qualité
- **Communiquer** au sein de l'équipe et avec les membres de l'équipage

DOMAINES DE CONNAISSANCES

- Environnement aéroportuaire et chaîne de services dans le transport aérien
- Réglementations applicables aux opérations de piste
- Réglementation applicable à la sûreté des biens et produits ?
- Opérations techniques :
 - Consignes et modes opératoires liés à l'activité
 - Règles applicables au transport de produits alimentaires
- Techniques de manutention
- Techniques d'utilisation et de conduite d'engins
- Moyens et méthodes de communication
- Vocabulaire anglais lié à l'activité

>> CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

- Aucune formation spécifique exigée à l'embauche

>> SPÉCIFICITÉS DU MÉTIER

- Le métier s'exerce dans des zones réglementées et nécessite des autorisations administratives.
- Il s'exerce souvent en horaires décalés et y compris en week-ends et jours fériés.
- L'exercice du métier peut nécessiter différents permis en fonction des engins / véhicules utilisés

PASSERELLES ET ÉVOLUTIONS POSSIBLES

En fonction des profils et des projets des professionnels, des évolutions sont possibles au sein du métier et des passerelles en direction de différents métiers de l'aérien sont envisageables.